

Solution 1

Nbre points possibles	Nbre points atteints
6	

Objectif détaillé no 1.1.1.1 : Préparer un entretien avec un client**Situation initiale:**

Si l'on veut atteindre ses objectifs, il est essentiel de bien préparer un entretien.

Tâches:

- a) Formulez quatre questions logiques que vous vous posez **lors de la préparation** d'un entretien avec un nouveau client.

Vous obtenez ½ point par question logique, soit 2 points au total.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - <i>Qui est mon partenaire commercial ?</i> - <i>Quels sont mes objectifs dans cet entretien ?</i> - <i>De quels documents ai-je besoin ?</i> | <ul style="list-style-type: none"> - <i>A quelles objections dois-je m'attendre?</i> - <i>Quelles questions dois-je poser au début et à la fin de l'entretien?</i> - <i>etc..</i> |
|--|--|

- b) L'entretien avec le client se déroule dans une salle de réunion de votre entreprise. Formulez quatre conditions essentielles à remplir pour que votre client se sente à l'aise dans cette salle.

Vous obtenez ½ point par condition logique, soit 2 points au total.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - <i>Salle bien aérée</i> - <i>Lumière agréable</i> - <i>Salle propre</i> - <i>Sièges confortables</i> | <ul style="list-style-type: none"> - <i>Eau minérale à disposition</i> - <i>Documentation sur l'entreprise et ses produits à disposition</i> - <i>etc.</i> |
|---|---|

Indication pour l'évaluation:

La réponse du candidat doit porter sur l'infrastructure et non sur le déroulement de l'entretien.

- c) Dans le tableau ci-dessous, indiquez pourquoi il est important, tant pour le client que pour le conseiller, que l'entretien soit bien préparé.

Vous obtenez 1 point par réponse logique, soit 2 points au total.

Utilité pour le client	Utilité pour le conseiller
<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'entretien se déroule de manière structurée vers un objectif déterminé.</i> - <i>Le client est favorablement impressionné lorsqu'il se rend compte que le conseiller s'est bien préparé.</i> - <i>Le client se sent pris au sérieux.</i> - <i>etc.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Le conseiller se sent sûr de lui puisqu'il agit professionnellement et de manière convaincante.</i> - <i>La gestion de l'entretien est facilitée et l'atteinte de l'objectif peut être atteinte plus facilement.</i> - <i>etc.</i>

Solution 2

Nbre points possibles	Nbre points atteints
6	

Objectif détaillé no 2.1.3.2 : Gérer l'agenda**Situation initiale:**

Lors de votre formation, vous avez été habitué/e aux avantages de la gestion d'un agenda électronique, (« Outlook » ou « Lotus Notes », etc.). Votre nouvel employeur ignore cependant cette nouveauté et préfère utiliser un agenda sur papier.

Vous voulez le convaincre des avantages de l'utilisation d'un agenda électronique.

Tâches:

- a) Citez quatre avantages significatifs de l'utilisation d'un agenda électronique.
Vous obtenez ½ point par avantage, soit 2 points au total.

- Avantages**
- **Actualisation automatique**
 - **Coordination des séances**
 - **Agenda accessible à d'autres usagers**
 - **Planification simplifiée des séances et de la réservation des locaux**
 - **etc.**

- b) Notez dans les cases ci-dessous quatre objections que votre nouveau chef pourrait apporter à l'utilisation d'un agenda électronique.

Vous obtenez ½ point par exemple, soit 2 points au total.

- c) Par quels arguments pourriez-vous convaincre votre chef du contraire ?

Vous obtenez ½ point par argument, soit 2 points au total.

Réserves	Arguments à opposer à ces réserves
Coût du logiciel	... est déjà compris dans le logiciel de bureautique
Complexité / Trop de possibilités	... les programmes actuels sont très conviviaux et faciles à utiliser
Pannes possibles	... la perte de l'agenda sur papier est beaucoup plus grave que celle de l'agenda électronique, car les données de ce dernier sont enregistrées sur l'ordinateur
Accès disponible au bureau seulement	... les données peuvent être transférées sur d'autres supports, tels que les ordinateurs portables

Solution 3

Nbre points possibles	Nbre points atteints
5	

Objectif détaillé no 2.1.1.3 : Utiliser les appareils électroniques de transmission de données**Situation initiale:**

Vous utilisez quotidiennement les appareils électroniques de transmission de données.

Tâches:

- a) Citez trois appareils courants de transmission de données en usage dans votre bureau.

Vous obtenez ½ point par mention, soit 1½ point au total.

- **PC (mail)**
- **Fax**
- **Téléphone (sms, mms. etc.)**

- b) Que faites-vous en cas de panne de ces moyens de transmission? Citez trois possibilités de réaction !

Vous obtenez ½ point par mention, soit 1½ point au total.

- **Utiliser les instructions ou les programmes de dépannage;**
- **Interroger les personnes expérimentées en la matière dans l'entreprise;**
- **Utiliser le numéro d'urgence du fournisseur, le manuel d'utilisation, etc.**

- c) Vous venez de recevoir un message électronique :

Citez quatre possibilités courantes de traitement de ce courrier.

Vous obtenez ½ point par mention, soit 2 points au total.

- | | |
|---|------------------------|
| - le transmettre à quelqu'un d'autre | - l'enregistrer |
| - le copier | - l'imprimer |
| - l'effacer | - y répondre |

Solution 4

Nbre points possibles	Nbre points atteints
7	

Objectif détaillé no 3.3.1.2 : Expliquer les relevés de compte**Situation initiale:**

Le 5 janvier 2009, Import SA reçoit de sa banque le présent relevé de compte. M. André Reymond, expert d'Import SA, l'étudie en détail et formule quelques réflexions qu'il désire vous soumettre. En outre, il sait que l'entreprise dispose d'une limite de compte courant fixée à CHF 200'000.00.

Tâche:

Etudiez le relevé de compte présenté ci-dessous, puis répondez aux questions 1 à 4 par des phrases complètes.

Vous obtenez ½ point par réponse correcte, soit 2 points au total.

Relevé de compte :

TEL. 024 201 40 40 FAX 024 201 45 45

1530 PAYERNE, 31.12.2008

AGENCE:

CHB BROYE

TEL. 024 201 42 42

CHB**Banque suisse****No TVA. 223320****RELEVÉ DE COMPTE** AU 31.12.2008
PAGE 1**A**PP 1530 PAYERNE CA-
SE POSTALE 1301

20 543 876.22 COMPTE COURANT D'ENTREPRISE CHF

IBAN: CH 76 0088 0022 0543 876.22 2

IMPORT SA
M. ANDRÉ REYMOND
25 RUE DE CORCELLES
1530 PAYERNE

DATE	LIBELLE	DEBITS	CREDITS	VALEUR	SOLDE
31.12.	SOLDE AVANT BOUCLEMENT				C 105'795.00
31.12.	INTERETS DEBITEURS 8.000 %	-1'008.00			
	INTERETS CREDITEURS 0.250 %	158.00			
	INTERETS CREDITEURS 0.500 %	324.50			
	INTERETS CREDITEURS 0.375 %	685.50			
	TOTAL DES INTERETS		160.00		
31.12.	IMPOT ANTICIPE 35 % DE CHF 160.00	56.00			
31.12.	COMMISSIONS	- 256.00			
31.12.	FRAIS ET PORTS	- 363.80			
	TOTAL DES TAXES BANCAIRES	619.80			
31.12.	TAXES POSTALES	- 73.50			
	PORTS	- 210.00			
	TOTAL DES AUTRES FRAIS	283.50			
31.12.	TOTAL DES MOUVEMENTS	959.30	160.00		
31.12.	SOLDE APRES BOUCLEMENT			31.12.08	C 104'995.70
	CREDITS	LIMITE DES LE 10.09.08	200'000.00		

C = COMPTE COURANT CREDITEUR
D = COMPTE COURANT DEBITEUR

- 1a) De quel point de vue un relevé de compte est-il établi? (½ point)
Un relevé de compte est établi du point de vue de la banque.
- 1b) Qu'est-ce qu'un « compte courant créditeur » ? (½ point)
Le compte courant créditeur signifie que la banque a des dettes vis-à-vis du titulaire du compte et que celui-ci possède un avoir auprès d'elle.
- 1c) Qu'est-ce qu'un « compte courant débiteur »? (½ point)
Le compte courant débiteur signifie que la banque possède un crédit vis-à-vis du titulaire du compte et que celui-ci a une dette auprès d'elle.
- 1d) Quel est l'avoir en banque de la société Import SA au 31.12.2008? (½ point)
Le 31.12.2008, Import SA a un avoir de CHF 104'995.70 auprès de sa banque.

- 2) Calculez la somme totale dont l'entreprise peut disposer d'après ce compte courant. Présentez votre solution de manière explicite (1 point).

De CHF 304'995.70: CHF 104'995.70 d'avoir plus CHF 200'000.00 de limite de crédit.

Indication pour l'évaluation: ½ point si la limite de crédit n'est pas prise en compte.

- 3) Dans ce relevé de compte figure la mention « impôt fédéral anticipé » (CHF 56.00). Indiquez par une croix si les affirmations figurant dans le tableau ci-dessous sont justes ou fausses. Vous obtenez ½ point par réponse exacte, soit 2 points au total.

Affirmations	Juste	Faux
L'impôt anticipé constitue une charge supplémentaire pour l'entreprise.		X
Les banques versent cet impôt à l'Administration fédérale des contributions.	X	
Les détenteurs de comptes peuvent demander la restitution de ces montants.	X	
Le taux de cet impôt est fixé chaque année par l'Administration fédérale des contributions.		X

- 4) Chez Import SA, les montants des intérêts sont aussi comptabilisés sur les comptes « intérêts créditeurs » et « intérêts débiteurs ». D'après ce relevé de compte, mentionnez les différentes écritures correspondantes et leurs montants, sans tenir compte de l'impôt anticipé.

Vous obtenez ½ point par écriture correcte et un autre ½ point par montant correct, soit 2 points au total.

Débits	Crédits	Montant en CHF
Intérêts débiteurs	Banque	1'008.00
Banque	Intérêts créditeurs	1'168.00

Indication pour l'évaluation:

½ point par écriture exacte et un autre ½ point par montant correct.

Pas de fraction de point lorsque seule l'écriture ou seul le montant est correct.

Solution 5

Nbre points possibles	Nbre points atteints
7	

Objectif détaillé no 3.4.2.2 : Appliquer les coefficients d'imputation**Situation initiale:**

A Genève, il y a une pizzeria à l'enseigne de Pizza Giovanni SA.

Par ordre des autorités (service d'hygiène publique), il faudra effectuer des investissements de CHF 300'000 dans les cuisines au cours des six prochains mois. Selon le contrat de location en vigueur, ces frais doivent être assumés par la pizzeria. Etant donné que celui-ci doit durer encore dix ans, ces investissements seront amortis de façon linéaire sur toute cette période.

Tâches :

- a) Inscrivez dans le tableau ci-dessous les montants des nouveaux investissements à prévoir, ainsi que le nouveau chiffre d'affaires net (les autres montants restent inchangés). Vous obtenez 1 point par montant exact, soit 2 points au total.

	Nouveau en CHF
Chiffre d'affaires net	930'000
Amortissements	80'000

Indication pour l'évaluation : Pas de fraction de point

- b) Le patron de l'entreprise prévoit de compenser ces amortissements assez élevés par une hausse modérée du prix des pizzas uniquement, sans augmenter le nombre de celles-ci. Jusqu'à présent, la somme encaissée auprès de chaque client se répartissait par 50% pour les pizzas et 50% pour les garnitures, boissons, etc., à raison de 30 000 pizzas vendues par an. Calculez le nouveau prix de la pizza en utilisant le tableau ci-dessous.

Vous obtenez 5 points au total.

	Points	Ancien	Points	Nouveau
Rendement des pizzas	$\frac{1}{2}$	450'000	1	480'000
Rendement des garnitures / boissons	$\frac{1}{2}$	450'000	$\frac{1}{2}$	450'000
Nombre de pizzas vendues	$\frac{1}{2}$	30'000	$\frac{1}{2}$	30'000
Prix par pizza	$\frac{1}{2}$	15.00	1	16.00

Solution 6

Nbre points possibles	Nbre points atteints
5	

Objectif détaillé no 2.1.4.2 : Bon usage des données de l'entreprise d'apprentissage**Situation initiale :**

Vous travaillez au service du personnel d'une moyenne entreprise et êtes chargé/e d'encadrer l'apprenti. Vous avez accès à diverses données.

Tâches :

- a) Au moyen des exemples du tableau ci-dessous, faites la distinction entre les informations confidentielles, d'une part, et publiques ou non confidentielles, d'autre part.
- b) Quelles sont les conséquences positives ou négatives lorsque ces informations parviennent au public?

Vous obtenez 1 point par ligne correctement remplie, soit 5 points au total.

Exemple	Confidentiel	Public, non confidentiel	Conséquences si ces informations parviennent au public
Données sur les clients de l'entreprise	X		<i>Perte de confiance de la part des clients.</i>
Rapport annuel de l'entreprise		X	<i>Les intéressés peuvent obtenir des informations sur les activités de leur partenaire commercial.</i>
Décompte des salaires des collaborateurs	X		<i>Protection des données et des personnes prescrite par la loi. L'entreprise peut infliger un blâme à l'employé fautif.</i>
Documents stratégiques	X		<i>Licenciement – les données confidentielles peuvent être utilisées par la concurrence.</i>
Charte de l'entreprise		X	<i>Les intéressés peuvent s'informer sur les idées directrices de l'entreprise.</i>

Indication pour l'évaluation:

Chaque ligne doit être complètement et correctement remplie; pas de demi-point.

Solution 7

Nbre points possibles	Nbre points atteints
4	

Objectif détaillé no 2.1.3.1 : Se procurer des informations

Situation initiale :

Vous travaillez dans une maison de vente par correspondance. Les frais élevés des envois sont l'objet de préoccupations constantes. Votre employeur désire réduire les coûts de livraison.

Tâches :

- a) Citez deux alternatives à l'envoi des colis par la Poste Suisse.
Vous obtenez ½ point par réponse correcte, soit 1 point au total.
- **Federal Express**
 - **DHL**
 - **DPD (Dynamic Parcel Distribution) oder**
 - **UPS (United Parcel Services)**
 - **Fournisseur privé**
- b) Il vous faut tout d'abord vous procurer des informations sur les conditions des concurrents de la Poste, afin de pouvoir les comparer. Citez trois possibilités judicieuses sur la manière de vous procurer des informations.
Vous obtenez 1 point par réponse correcte, soit 3 points au total.
- **Consulter le site Internet de l'entreprise de transport de colis**
 - **Envoyer un courriel à l'entreprise**
 - **Lui téléphoner**
 - **Consulter les pages jaunes (annuaire ou Internet)**
 - **Envoyer une lettre (demande d'offre)**

Solution 8

Nbre points possibles	Nbre points atteints
3	

Objectif détaillé no 1.7.1.2 : Devoirs**Situation initiale :**

Une voisine et amie de votre grand-mère, au vu de son âge avancé, n'est plus en mesure d'exécuter ses tâches administratives, notamment remplir la déclaration d'impôts, de manière autonome. C'est pourquoi elle a besoin d'un support y relatif. Votre grand-mère lui a proposé de s'adresser à une agence fiduciaire où elle pourrait obtenir de l'aide par des spécialistes. La voisine est enchantée de cette proposition ! Toutefois, le lendemain, elle a des doutes quant au sérieux des agents fiduciaire.

Tâche :

Rassurez la voisine de votre grand-mère en lui indiquant les 3 devoirs d'un agent fiduciaire. Pour chaque devoir mentionné, donnez une bonne explication / description. Vous obtenez ½ point pour chaque mention, soit 3 points au total.

Devoir	Description
<i>Discrétion</i>	<i>L'agent fiduciaire reste discret vis-à-vis de tiers quant aux activités liées à sa profession.</i>
<i>Déontologie</i>	<i>L'agent fiduciaire accomplit ses tâches scrupuleusement et avec exactitude.</i>
<i>Bonne foi</i>	<i>L'accomplissement des droits subjectifs est exposé à une appréciation morale. La mesure se trouve dans l'appréciation de la manière dont les partenaires, loyaux et corrects, accomplissent leurs droits et obligations mutuels.</i>

Indication pour les experts : D'autres descriptions logiques sont possibles.

Solution 9

Nbre points possibles	Nbre points atteints
4	

Objectif détaillé no 1.7.5.7 : Résiliation du locataire**Situation initiale :**

Vous travaillez auprès de la régie immobilière « Dimanche Immeubles SA ». Le locataire Blanc a résilié son bail le 3 mai 2009.

Tâche :

Vous êtes en charge de vérifier la recevabilité juridique de cette résiliation. Vous obtenez ½ point pour chaque bonne réponse, soit 2 points au total.

- a) Sous quelle forme la résiliation doit-elle être faite ?
- **La résiliation n'est valable que par écrit.**
- b) Que vérifiez-vous lorsqu'il s'agit d'une personne morale (p.ex. SA, Sàrl) ?
- **Si la résiliation est signée par des personnes ayant droit à la signature.**
- c) Que vérifiez-vous lorsqu'il s'agit d'un appartement familial ?
- **Si la résiliation a été signée par les deux parties (époux).**
- d) Qu'entreprenez-vous si l'une des exigences de la tâche **b** ou **c** n'est pas remplie ?
- **La résiliation est renvoyée au locataire avec prière de la faire signer par la partie manquante.**

Solution 10

Nbre points possibles	Nbre points atteints
3	

Objectif détaillé no 1.7.5.4 : Adaptation du loyer au renchérissement**Situation initiale :**

Votre chef vous charge d'adapter le loyer d'un appartement de 4 ½ pièces à l'indice suisse du prix à la consommation (IPC).

Tâche :

- a) A combien de pourcents l'augmentation de l'indice suisse du prix à la consommation pour un bail à loyer d'appartement à durée illimitée peut-il être adapté au maximum ? (1 point)

40%

- b) Calculez le nouveau loyer de l'appartement de 4 ½ pièces. (2 points)

Loyer net CHF 2'500.00

Indice lors de la conclusion du bail : 143,6 points

Indice actuel : 149.5 points

$$\frac{149,5 - 143,6}{143,6} \times 40 = 1.64 \% \quad = \text{CHF. 41.00} \quad (1 \text{ point})$$

$$\text{Nouveau loyer CHF 2'500 + CHF 41} \quad = \text{CHF 2'541} \quad (1 \text{ point})$$

Solution 11

Nbre points possibles	Nbre points atteints
1	

Objectif détaillé no 1.7.5.10 : Les concepts « acompte » et « forfait »**Situation initiale :**

Votre voisin vous téléphone car la gérance immobilière vient de lui envoyer le décompte des frais de chauffage et d'exploitation pour son appartement de 4 pièces. Le décompte contient les expressions d'acompte et de forfait.

Tâche :

Les descriptions ci-dessous définissent le concept de l'acompte, respectivement du forfait. Classez la définition correcte au concept y relatif. Vous obtenez ½ point pour chaque bonne réponse, soit 1 point au total.

Forfait

Le locataire paie toujours un même montant pour les charges, sans recevoir un décompte. Ce montant doit cependant correspondre à la moyenne des frais payés les trois années précédentes. Le locataire a le droit de consulter les justificatifs.

Acompte

Le locataire paie toujours un même montant pour les charges. A la fin de la période de décompte, les frais effectifs sont chiffrés, ce qui entraîne un remboursement ou un paiement supplémentaire de la part du locataire.

Solution 12

Nbre points possibles	Nbre points atteints
4	

Objectif détaillé no 1.7.5.14 : Contrat de courtage**Objectif détaillé no 1.7.2.1 : Mandat****Situation initiale :**

Votre collègue vous demande des renseignements sur le contenu d'un contrat de courtage.

Tâche:

a) Enumérez deux points contractuels (les formules « donneur de mandat », « preneur de mandat », « lieu », « date » et « signature » ne sont pas évaluées). Vous obtenez 1 point pour chaque bonne énumération, soit 2 points au total.

- **Description de l'objet**
- **Prix d'achat / prix de vente**
- **Commission**
- **Echéance**
- **Budget pour les annonces**
- **Frais**
- **Durée du mandat**
- **Modalités de paiement**

Indication pour l'évaluation :

La liste n'est pas exhaustive. D'autres énumérations logiques doivent être prises en considération. Seules les deux premières seront évaluées.

b) Votre collègue a conclu un contrat de mandat pour une durée limitée à 5 mois. Peut-il résilier ce contrat de façon prématurée ? Indiquez l'article CO y relatif. Vous obtenez 1 point pour chaque bonne réponse, soit 2 points au total.

 OUI Non

Art. CO : **Mandat simple selon CO 404**

Solution 13

Nbre points possibles	Nbre points atteints
5	

Objectif détaillé no 1.7.8.4 : Formes prescrites du testament**Objectif détaillé no 1.7.8.5 : Réserves héréditaires****Situation initiale :**

En tant que collaboratrice d'une agence fiduciaire, vous êtes responsable de différents clients. Vous venez d'avoir un entretien avec M. Heller, âgé de 63 ans, marié avec Marie Heller et père de Bernard et Lisa. Actuellement, il s'intéresse au thème de la succession, plus particulièrement aux possibilités testamentaires concernant la réglementation d'une succession et aux réserves héréditaires.

Tâche :

a) Outre le testament public et le testament oral, il existe une autre forme, très répandue, pour l'établissement d'un testament. Indiquez-la ci-dessous. (1/2 point)

- **Le testament écrit à la main (olographe)**

b) Expliquez, en quelques mots, le sens et le but des réserves héréditaires prescrites par la loi. (1 point)

La réserve héréditaire fixe une part de la succession pour les proches et le conjoint qui ne leur peut, en principe, pas être retirée. Elle a pour but de garder la succession au sein de la famille et d'empêcher qu'une personne extérieure de la famille puisse hériter d'une fortune dans son intégralité.

c) Dans le tableau ci-dessous, classez les descendants mentionnés dans la colonne y correspondante. Vous obtenez ¼ point pour chaque classification correcte, soit 1 point au total.

Descendants	Assuré d'obtenir la réserve héréditaire	Non assuré
Mère	X	
Tante		X
Frère		X
Grand-père		X

- d) Au cours de la discussion, M. Heller vous prie de calculer les réserves attribuées à son épouse et à ses enfants et de lui indiquer le montant maximal qu'il pourrait léguer à son amie Julie. Le calcul se base sur une succession relative de CHF 1'200'000.--.

Veillez compléter le tableau ci-dessous avec les montants corrects en CHF (les nombres fractionnaires ne seront pas évalués !).

Vous obtenez 1 point si la 1^{ère} ligne est entièrement correcte, pour chaque autre ligne entièrement correcte, vous obtenez ½ point, soit 2,5 points au total.

Descendants	Droit légal CHF	Réserve héréditaire CHF	Quota à libre disposition CHF
Marie (épouse)	600'000	300'000	300'000
Bernard (enfant)	300'000	225'000	75'000
Lisa (enfant)	300'000	225'000	75'000
Julie			450'000

Solution 14

Nbre points possibles	Nbre points atteints
2	

Objectif détaillé no 1.7.2.2 : Contrat d'apprentissage**Situation initiale :**

Après une longue recherche, Bruno a enfin trouvé une place d'apprentissage. Son père Jean vous demande joyeusement des renseignements au sujet des particularités du contrat d'apprentissage.

Tâche :

Lors de la conclusion d'un contrat d'apprentissage, il faut respecter deux prescriptions liées à la forme de ce dernier et qui ne sont pas nécessaires pour la conclusion d'un contrat de travail ordinaire. Indiquez ces deux formes. Vous obtenez 1 point pour chaque bonne indication, soit 2 points au total.

- **Forme écrite**
- **Approbation par l'Office de la formation professionnelle**

Solution 15

Nbre points possibles	Nbre points atteints
6	

Objectif détaillé no 1.7.6.1 : Principe des trois piliers**Objectif détaillé no 1.7.6.9 : Décompte salarial****Situation initiale :**

Vous êtes responsable de la comptabilité des salaires auprès de la société Cathomas à Yverdon. A ce titre, vous établissez également les décomptes des salaires mensuels et horaires. Les salaires mensuels sont toujours payés par virement bancaire et les salaires horaires en espèces.

Tâche :

a) Sur quels trois piliers le système de prévoyance sociale en Suisse est-il constitué ? (1 point)

1^{er} pilier : **AVS**

2^e pilier : **caisse de pension**

3^e pilier : **prévoyance facultative**

Indication pour la correction : 1 point; pour 2 mentions correctes ½ point

b) Etablissez un décompte salarial pour Mme Mayor laquelle travaille sur la base d'un salaire horaire. (2 points)

Base :	120 heures à CHF 30.00
Déduction AVS/AI/APG	déduction légale
Déduction AC	déduction légale
Déduction indemn. journ. en cas de mal.	CHF 80.00 par mois
Déduction LPP	CHF 210.00 par mois
Déduction pour la chambre	CHF 350.00 par mois

Salaire brut	CHF	CHF 3'600.0	½ point
./. 5,05% AVS	CHF	CHF 181.80	½ point
./. 1% AC	CHF	CHF 36.00	½ point
./. indemn. journ. en cas de maladie	CHF	80.00	
./. LPP	CHF	210.00	
./. Chambre	CHF	350.00	
Versement net	CHF	CHF 2'742.20	½ point

- c) Quel est le contenu des écritures comptables pour comptabiliser le décompte ci-dessus. Vous obtenez ½ point pour chaque bonne mention, soit 3 points au total.

<i>Salaires / caisse</i>	<i>3'600.00</i>
<i>Caisse / charge AVS*</i>	<i>181.80</i>
<i>Caisse / charge AC*</i>	<i>36.00</i>
<i>Caisse / charge prime ass.-mal.*</i>	<i>80.00</i>
<i>Caisse / charge LPP*</i>	<i>210.00</i>
<i>Caisse / revenu immobilier</i>	<i>350.00</i>

****correct p.ex. compte AVS, compte AC, etc.***

ou

<i>Salaires / caisse</i>	<i>2'742.20</i>
<i>Caisse / charge AVS</i>	<i>181.80</i>
<i>Caisse / charge AC</i>	<i>36.00</i>
<i>Caisse / charge prime ass.-mal.</i>	<i>80.00</i>
<i>Caisse / charge LPP</i>	<i>210.00</i>
<i>Caisse / revenu immobilier</i>	<i>350.00</i>

ou

<i>Salaires / compte salaires</i>	<i>3'600.00</i>
<i>Compte salaires / caisse</i>	<i>2'742.20</i>
<i>Compte salaires / charge AVS</i>	<i>181.80</i>
<i>Compte salaires / charge AC</i>	<i>36.00</i>
<i>Compte salaires / charge prime ass.-mal.</i>	<i>80.00</i>
<i>Compte salaires / charge LPP</i>	<i>210.00</i>
<i>Compte salaires / revenu immobilier</i>	<i>350.00</i>

Solution 16

Nbre points possibles	Nbre points atteints
4	

Objectif détaillé no 1.7.7.2 : Procédure de sommation**Situation initiale :**

Depuis 4 ans, vous êtes conseiller auprès de l'agence fiduciaire Bovet à Sion. En cette qualité, vous vous occupez du client Mayor, propriétaire d'un garage de voitures portant le même nom. Il y commercialise et répare des véhicules de toutes marques. Monsieur Mayor vous fait part des pertes subies sur débiteurs pour des petites commandes s'élevant à plus de CHF 20'000.00. A votre demande, il répond que son commerce ne dispose pas de bureau d'encaissement.

Tâche :

Indiquez, en phrases complètes, quatre points d'organisation de la procédure de sommation. Vous obtenez 1 point pour chaque phrase correcte, soit 4 points au total.

- *Après avoir réalisé la commande, la facture est établie et transmise directement au client.*
- *Sur les factures, il est convenu d'un délai de paiement de 30 (ou moins) jours.*
- *Un rappel de facture est envoyé immédiatement après l'échéance.*
- *Le rappel peut également être effectué par téléphone.*
- *En cas de non-paiement, un 2^e rappel est envoyé.*
- *Év. un 3^e rappel.*
- *Engagement d'une poursuite.*
- *En principe, le traitement est identique pour tous les clients.*
- *Pour les petites commandes (p.ex. jusqu'à hauteur de CHF 400.00), nous demandons le paiement en espèces.*
- *Pour les grandes commandes (p.ex. au-delà de CHF 1'000.00), nous demandons un acompte, resp. une avance de paiement.*

Solution 17

Nbre points possibles	Nbre points atteints
4	

Objectif détaillé no 1.7.4.6 : Déclaration fiscale pour personnes physiques**Situation initiale :**

Raphaël Gross a de gros problèmes pour remplir sa déclaration d'impôts. Il habite avec ses parents à Dietlikon ZH et travaille dans un magasin de sport à Baden AG.

Tâche :

Aidez-le à remplir le formulaire ci-dessous relatif aux dépenses professionnelles.

- a) Comme il a un horaire irrégulier de travail, il fait tous les jours ses trajets en voiture (1 trajet = 32 km) et peut, selon les instructions fiscales, déduire ses frais de voiture. (1 point)

- **Chiffre 1.3 : CHF 9'984 (64km par jour x 240 jours=15'360 x 65 centimes)**

- b) Son salaire net Il se monte à CHF 105'600. Complétez la déduction pour les autres frais professionnels. (½ point)

- **Chiffre 3 : CHF 3'168 (3% de CHF 105'600)**

- c) Raphaël doit payer lui-même les repas de midi (pas de cantine). (½ point)

- **Chiffre 2.1 : CHF 3'200**

- d) Sa liste des frais liés à la formation continue fait ressortir un total de CHF 4'360. (½ point)

- **Chiffre 5 : CHF 4'360**

- e) L'année passée, il a travaillé accessoirement en tant que guide de montagne et a gagné un salaire de CHF 2'200 (½ point)

- **Chiffre 6 : CHF 800 (20% des revenus provenant d'une activité accessoire, CHF 800 au moins)**

- f) Déterminez le total des dépenses professionnelles (1 point)

- **Chiffre 7 : CHF 21'512**

Indication pour la correction : les erreurs provenant à la suite d'une faute antérieure doivent être prises en compte dans l'évaluation



Kanton Zürich



Berufsauslagen 2007

Versicherungsprämien siehe Rückseite ▶

Reg.-Nr. Gemeinde

Name Vorname

Ehemann / Einzelperson: Arbeitsort / Strasse

Ehefrau: Arbeitsort / Strasse

1. Fahrkosten zwischen Wohn- und Arbeitsstätte

1.1 Abonnementkosten für öffentliche Verkehrsmittel

1.2 Fahrrad, Kleinmotorrad bis 50 cm³ (Kontrollschild mit gelbem Grund) pauschal CHF 700

1.3 Auto, Motorrad über 50 cm³ (in der Regel begrenzt auf 240 Tage)

Ehemann / Einzelperson Auto: CHF -.65 pro km Motorrad: CHF -.40 pro km gelastes Fahrzeug

Anzahl Arbeitstage	Anzahl km	Fahrten pro Tag	Anzahl km pro Jahr	Rappen pro km	Abzug CHF ohne Rappen
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ehefrau Auto: CHF -.65 pro km Motorrad: CHF -.40 pro km gelastes Fahrzeug

Anzahl Arbeitstage	Anzahl km	Fahrten pro Tag	Anzahl km pro Jahr	Rappen pro km	Abzug CHF ohne Rappen
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Mehrkosten der Verpflegung

2.1 bei auswärtiger Verpflegung sofern die Dauer der Arbeitspause die Heimkehr nicht ermöglicht: wenn die Verpflegung durch den Arbeitgeber verbilligt wird und dem Arbeitnehmer trotzdem Mehrkosten entstehen: pro Arbeitstag CHF 7.50 / im Jahr CHF 1'600
wenn die Verpflegung voll zu Lasten des Arbeitnehmers geht: pro Arbeitstag CHF 15 / im Jahr CHF 3'200

2.2 bei durchgehender, mindestens achtstündiger Schicht- / Nachtarbeit, pro ausgewiesenem Schichttag CHF 15 / im Jahr CHF 3'200

Ehemann/Einzelperson Anzahl Tage

Ehefrau Anzahl Tage

Die vorstehenden Abzüge 2.1 und 2.2 dürfen nicht kumuliert werden

3. Übrige für die Ausübung des Berufes erforderliche Kosten

pauschal 3% des Nettolohnes II gemäss Lohnausweis, mindestens CHF 1'900, höchstens CHF 3'800

bzw. effektiv gemäss beiliegender Aufstellung mit Belegen

4. Mehrkosten bei auswärtigem Wochenaufenthalt gem. bei. Aufstellung, siehe Wegl.

5. Weiterbildungs- und Umschulungskosten

pauschal CHF 400

bzw. effektiv gemäss beiliegender Aufstellung mit Belegen

6. Auslagen bei Nebenerwerb

pauschal 20% der Einkünfte aus Nebenerwerb, mind. CHF 800 und höchstens CHF 2'400

bzw. effektiv gemäss beiliegender Aufstellung mit Belegen

7. Total der Berufsauslagen

Ehemann / Einzelperson CHF ohne Rappen		Ehefrau CHF ohne Rappen	
201	<input type="checkbox"/>	221	<input type="checkbox"/>
202	<input type="checkbox"/>	222	<input type="checkbox"/>
204	<input type="checkbox"/>	224	<input type="checkbox"/>
206	<input type="checkbox"/>	226	<input type="checkbox"/>
208	<input type="checkbox"/>	228	<input type="checkbox"/>
210	<input type="checkbox"/>	230	<input type="checkbox"/>
212	<input type="checkbox"/>	232	<input type="checkbox"/>
213	<input type="checkbox"/>	233	<input type="checkbox"/>
2860	<input type="checkbox"/>	2861	<input type="checkbox"/>
214	<input type="checkbox"/>	234	<input type="checkbox"/>
215	<input type="checkbox"/>	235	<input type="checkbox"/>
216	<input type="checkbox"/>	236	<input type="checkbox"/>
217	<input type="checkbox"/>	237	<input type="checkbox"/>
220	<input type="checkbox"/>	240	<input type="checkbox"/>

Zu übertragen in die Steuererklärung Seite 3 Ziffer 11.1

Zu übertragen in die Steuererklärung Seite 3 Ziffer 11.2

2041	<input type="checkbox"/>	2241	<input type="checkbox"/>
2042	<input type="checkbox"/>	2242	<input type="checkbox"/>
2043	<input type="checkbox"/>	2243	<input type="checkbox"/>
2044	<input type="checkbox"/>	2244	<input type="checkbox"/>

StA Form. 360 (2007) 12.07

Solution 18

Objectif détaillé no 1.7.3.8 : Distribution du bénéfice

Situation initiale :

Votre client, le directeur de AMV SA, a lui-même clôturé la comptabilité pour son entreprise. Il s'adresse à vous pour vous demander des informations au sujet des prescriptions pratiques et légales en relation avec la distribution du bénéfice.

Tâche :

En vous basant sur les articles CO déterminants, répondez aux questions de votre client par oui ou par non. Vous obtenez ½ point pour chaque bonne réponse, soit 3 points au total.

	Correct	Faux
Le dividende est mentionné dans les charges du compte des pertes et profits		X
Réserves : 5 % du bénéfice annuel doivent être attribués à la réserve générale jusqu'à l'obtention de 20% du capital-actions versé.	X	
La proposition du conseil d'administration quant à l'utilisation du bénéfice du bilan doit être approuvée par l'assemblée générale des actionnaires.	X	
Le dividende n'est distribué que sur le capital-actions libéré.	X	
En général, les statuts peuvent prévoir l'investissement d'autres réserves.	X	
Des bénéfices extraordinaires ne peuvent être pris en compte lors de la détermination du bénéfice à distribuer.		X

Solution 19

Nbre points possibles	Nbre points atteints
3	

Objectif détaillé no 1.7.4.8 : Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**Situation initiale :**

Julie Morisod envisage l'ouverture d'un salon de coiffure. Elle a discuté avec son ami hier soir de diverses questions relatives à la TVA. Ils ne sont pas d'accord sur deux points et c'est la raison pour laquelle Mme Morisod s'adresse à vous.

Tâche :

A l'aide de la loi sur la TVA, vérifiez les trois opinions et mettez une croix à la variante qui, à votre avis, est correcte. Vous obtenez 1 point pour chaque bonne réponse, soit 3 points au total.

Affirmation TVA	Morisod	Brunner
1. Le montant soumis à la TVA à ne pas excéder pour l'application de la méthode des taux de la dette fiscale nette est de	CHF 75'000.00 <input type="checkbox"/>	CHF 60'000.00 <input type="checkbox"/>
2. Sont exemptées de l'assujettissement les sociétés (chiffre d'affaires annuel jusqu'à CHF 250'000) pour autant que la charge fiscale ne s'élève pas régulièrement à plus de	CHF 4'000.00 <input type="checkbox"/>	CHF 6'000.00 <input type="checkbox"/>
3. Les impôts préalables sur investissements peuvent être déduits en application de la méthode des taux de la dette fiscale nette.	Correct <input type="checkbox"/>	Faux <input type="checkbox"/>

- **Affirmation 1 : art. 59 Méthode des taux de la dette fiscale : Fr. 60'000 est correct (Brunner)**
- **Affirmation 2 : art. 25 let. a. Exemptions : Fr. 4'000 est correct (Morisod)**
- **Affirmation 3 : art. 59 par. 2**

Solution 20

Objectif détaillé no 1.7.5.11 : Montant maximal des sûretés

Objectif détaillé no 1.7.5.12 : Ouverture d'un compte bloqué pour garantie de loyer

Situation initiale :

Votre ami d'école a signé un contrat de bail pour la location, dès le 1^{er} octobre 2009, d'un appartement de 3 pièces ainsi que d'une petite surface commerciale. Il s'adresse à vous pour obtenir des détails quant à la caution de loyer qu'il doit payer.

Tâche :

a) Conformément aux dispositions légales, à quelle hauteur maximale s'élève la caution de loyer pour un appartement ? (½ point)

- **Trois loyers mensuels au maximum**

b) Conformément aux dispositions légales, à quelle hauteur maximale s'élève la caution de loyer pour une surface commerciale ? (½ point)

- **Illimité**

c) Le locataire verse la caution de loyer sur un compte d'épargne ouvert à son nom. Mettez une croix dans admissible ou non admissible. (½ point)

admissible

non admissible

d) Est-il admissible d'exiger une garantie bancaire lorsqu'il s'agit d'une surface commerciale ? (½ point)

admissible

non admissible

Solution 21

Objectif détaillé no 1.7.3.3 : Livre de caisse

Situation initiale :

Vous êtes responsable de la tenue du livre de caisse de l'agence fiduciaire dans laquelle vous travaillez. A ce titre, vous êtes souvent confronté à des écarts du solde, plus particulièrement lorsque vous rentrez de vacances et que plusieurs personnes ont eu accès à la caisse.

Tâche :

- a) Expliquez la différence entre un solde physique et un solde comptable. Vous obtenez $\frac{1}{2}$ point pour chaque bonne explication, soit 1 point au total.
- b) Solde physique : argent comptant dans la caisse**
 - c) Solde comptable : montant final sur la base des écritures inscrites dans le livret de caisse**
- b) Comment se nomme la différence entre le solde comptable et l'argent comptant effectif lorsque
1. il y a plus d'argent comptant par rapport au solde comptable ? ($\frac{1}{2}$ point)
 - **Excédent de caisse (bonus)**
 2. il y a moins d'argent comptant par rapport au solde comptable ? ($\frac{1}{2}$ point)
 - **Manque de caisse ou montant manquant, déficit**
- c) Dans quel ordre les justificatifs pour le livre de caisse peuvent-ils être conservés ? Mentionnez les deux méthodes usuelles. Vous obtenez $\frac{1}{2}$ point pour chaque bonne mention, soit 1 point au total.
- **par ordre chronologique**
 - **par numérotation des justificatifs (à réception par le responsable de la caisse)**
 - **autre réponse logique**

Solution 22

Nbre points possibles	Nbre points atteints
1	

Objectif détaillé no 1.7.8.1 : Régime matrimonial**Situation initiale :**

Vous êtes conseiller fiscal. L'épouse de votre client M. Collet vient de décéder. 3 enfants sont issus de ce mariage. Le jour du décès, les éléments de fortune suivants sont existants.

Comptes bancaires	CHF	200'000.00
Immeuble A	CHF	500'000.00
./ hypothèque immeuble A	CHF	200'000.00
Immeuble B	CHF	300'000.00

Madame Collet avait hérité l'immeuble B de son père. Les autres éléments de fortune ont été constitués au cours du mariage.

Tâche :

Enumérez tous les régimes matrimoniaux légaux. (si tout correct, vous obtenez 1 point)

- **Participation aux acquêts**
- **Séparation des biens**
- **Communauté des biens**

Solution 23

Nbre points possibles	Nbre points atteints
4	

Objectif détaillé no 1.7.3.2 : Imputation et mise en compte**Situation initiale :**

Vous êtes en 3^e année d'apprentissage et responsable du soutien professionnel de l'apprenti de 2^e année. Depuis peu, ce dernier peut tenir lui-même des comptabilités simples. A ce titre, les impacts sur les comptes annuels, resp. le compte des pertes et profits, de certains faits ne lui sont pas clairs. Il vous prie dès lors de répondre à ses diverses questions.

Tâche :

Indiquez le changement dans les charges et revenus à la suite des imputations suivantes. Marquez ces derniers par une croix. Pour chaque ligne complétée correctement, vous recevez ¼ point, soit 4 points au total.

- C+ = augmentation des charges
 C- = réduction des charges
 R+ = augmentation des revenus
 R- = réduction des revenus
 N = neutre, pas d'influence sur le résultat

No	Cas commercial	C+	C-	R+	R-	N
1	Achat à crédit de papier pour photocopier pour le bureau	X				
2	Avis de crédit bancaire pour intérêts pour prêt	X				
3	Avis de crédit bancaire pour remboursement partiel d'un prêt					X
4	Retrait en espèces du compte bancaire					X
5	Achat à crédit de nouveaux meubles de bureau					X
6	Factures d'honoraires aux clients			X		
7	La propriété augmente sa mise de fonds par paiement sur compte bancaire					X
8	La facture pour le papier pour photocopier (voir 1) est payée par virement postal					X
9	Des annonces publicitaires sont payées en espèces	X				

No	Cas commercial	C+	C-	R+	R-	N
10	Les salaires sont payés par virement bancaire	X				
11	Un client reçoit une bonification				X	
12	Les clients versent sur le compte bancaire					X
13	Le loyer est payé par virement postal	X				
14	Transfert du compte postal sur le compte bancaire					X
15	Amortissement sur mobilier	X				
16	Un client paie en espèces pour un conseil			X		

Solution 24

Nbre points possibles	Nbre points atteints
2	

Objectif détaillé 1.7.5.7 : Rendement net**Situation initiale :**

Votre client désire savoir si le rendement de son immeuble est satisfaisant. En cas de réponse négative, il envisage la vente de cet immeuble et d'investir l'argent en bourse.

Tâche :

Indiquez la formule de calcul du rendement net et chiffrez ce dernier. Vous obtenez 1 point pour chaque bonne réponse, soit 2 points au total.

Le décompte immobilier vous donne les valeurs suivantes :

Capital étranger CHF 700'000, capital d'investissement CHF 1'500'000, loyer net CHF 80'000, charges immobilières CHF 50'000.

Formule :

$$- \frac{(\text{loyer net} - \text{charges immobilières}) \times 100}{(\text{capital d'investissement} - \text{capital étranger})} \quad (1 \text{ point})$$

Calcul :

$$\frac{(80'000 - 50'000) \times 100}{(1'500'000 - 700'000)} = \frac{30'000 \times 100}{800'000} = 3.75\% \quad (1 \text{ point})$$

Solution 25

Nbre points possibles	Nbre points atteints
2	

Objectif détaillé no1.7.3.1 : Pièces comptables**Situation initiale :**

Afin de pouvoir expliquer de manière simple à vos clients à quoi correspond une comptabilité tenue conformément aux règlements, vous avez, entre autres, établi un modèle d'une pièce comptable que vos clients peuvent utiliser. Vous assurez ainsi la conformité ainsi qu'une mise en compte correcte des pièces comptables.

Tâche :

Le projet ci-dessous d'une pièce comptable n'est pas tout à fait terminé. Complétez les 4 informations manquantes, obligatoires sur une pièce comptable. Vous obtenez ½ point pour chaque bonne information, soit 2 points au total.

<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Société</div>	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 5px; display: inline-block; margin-bottom: 10px;">Pièce no</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">CHF</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Date</div>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 10px; min-height: 60px;">Contenu/texte</div>		
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 100%;">Compte débit</div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 100%; text-align: center;">Compte crédit</div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 100%;">Timbre : « comptabilisé »</div>

Indication pour la correction : Les mots « société », « pièce no », « compte crédit » et « date » sont évalués, sans tenir compte de leur emplacement.

Solution 26

Nbre points possibles	Nbre points atteints
4	

Objectif détaillé 1.7.3.6 : Comptabilité immobilière**Situation initiale :**

En tant que collaborateur d'une gérance immobilière, vous êtes responsable principalement de la gérance technique d'un grand nombre d'immeubles. Vous avez souvent l'occasion de consulter les activités de la cheffe comptable et vous marquez un intérêt particulier aux immeubles dont vous êtes responsable.

Tâche :

Répondez, en mots-clés, aux questions ci-dessous, relatives à la comptabilité immobilière. Vous obtenez 1 point pour chaque bonne réponse, soit 4 points au total.

Bilan au 31.12.2008 (en CHF 1'000)

Banque	100	Dettes à court-terme	100
Créances	60	Hypothèques	1'500
Compte de régularisation actif	40	Fonds-propres	1'800
Immeubles	3'200		
Total	3'400	Total	3'400

Compte de pertes et profits 2008 (en CHF 1'000)

Impôts et assurances	10	Revenus locatifs :	
Amortissements	4	Appartements	120
Intérêts hypothécaires	60	Surfaces commerciales	50
Réparations et entretien	25	Places de parc	20
Frais d'exploitation	6		
Bénéfice net	85		
Total	190	Total	190

a) Quelle signification les hypothèques ont-elles du côté passif du bilan ?

L'immeuble mentionné dans le bilan a été financé par des emprunts à hauteur de l'hypothèque.

b) Pourquoi l'immeuble est-il mentionné dans les actifs en dépit des dettes qui pèsent dessus ?

• ***Parce qu'il s'agit d'une fortune.***

c) Les revenus locatifs sont comptabilisés dans le crédit. Sur quel compte l'équivalence comptable est-elle faite sur la base des comptes utilisés ci-dessus ?

• ***Banque***

d) Votre cheffe-comptable vous explique que, durant l'année en cours, de nouveaux balcons ont été construits sur la façade sud de l'immeuble. Ces balcons sont très appréciés par les locataires étant donné qu'auparavant, les appartements n'en disposaient pas.

Où le montant du décompte de construction de 180'000 a-t-il été comptabilisé ? Donnez-en une justification. Vous obtenez ½ point pour chaque bonne réponse, soit 1 point au total

Compte : ***Immeubles***

Justification : ***Parce qu'il s'agit d'un investissement à plus-value.***